

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1082
13 septembre 2007

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRE-VINGT-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 13 septembre 2007, à 10 h 15

Président: M. Faysal KHABBAZ HAMOUI (République arabe syrienne)

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je déclare ouverte la 1082^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Les orateurs suivants sont inscrits sur la liste d'aujourd'hui: la Tunisie, le Canada, la République islamique d'Iran, le Portugal au nom de l'Union européenne, l'Italie, le Japon, l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 21, le Pakistan, la Fédération de Russie et le Brésil.

Je donnerai la parole aux représentants après l'adoption du rapport annuel et, avant de clore la session de la Conférence de 2007, je ferai quelques remarques en guise de conclusion.

Pour l'heure, j'aimerais vous inviter à officialiser l'accord provisoire conclu à l'issue des séances plénières officieuses consacrées à l'examen du projet de rapport annuel de la Conférence, tel qu'il figure dans le document CD/WP.546/Rev.1, dont vous êtes saisis.

Nous avons pu examiner le projet de rapport annuel en détail, paragraphe par paragraphe, au cours de nos séances plénières officieuses des 4, 5 et 11 septembre derniers, ainsi que toutes les modifications proposées. Je vais donc à présent procéder à l'adoption officielle de notre rapport annuel ainsi modifié, sans procéder à un examen paragraphe par paragraphe ou chapitre par chapitre. Toutefois, auparavant, je dois préciser que tous les espaces laissés dans la version révisée, notamment ceux qui ont trait au nombre de séances ou à la date de l'adoption du rapport, seront remplis par le secrétariat. De plus, tous les documents soumis au secrétariat avant l'adoption du rapport seront insérés dans les listes de documents correspondant aux rubriques appropriées.

Puis-je considérer que le rapport annuel de la Conférence du désarmement tel qu'il figure dans le document CD/WP.546/Rev.1 est adopté dans son intégralité? Je ne vois aucune objection.

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Le secrétariat publiera dès que possible le rapport annuel en tant que document officiel de la Conférence du désarmement, dans toutes les langues officielles.

Tous les représentants sont invités à communiquer au secrétariat, dans les plus brefs délais, les éventuelles corrections d'ordre linguistique.

Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur du Pakistan.

M. KHAN (Pakistan) (parle en anglais): Monsieur le Président, je n'ai pas demandé la parole, mais vous avez annoncé une liste d'orateurs, et je suis en mesure de m'exprimer maintenant.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Veuillez m'excuser de cette erreur. L'Ambassadeur du Brésil a demandé la parole.

M. da ROCHA PARANHOS (Brésil) (parle en anglais): Avant que nous ne procédions à l'adoption de notre rapport annuel, j'aimerais signaler que je ne trouve dans ce dernier aucune mention de la présence du nouveau Haut Représentant du Secrétaire général pour les affaires de désarmement, M. Sergio Duarte. Il n'en est question nulle part dans le rapport.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Merci beaucoup. La référence figure au paragraphe 35.

Avant de donner la parole aux orateurs d'aujourd'hui, j'aimerais, au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom personnel, faire mes adieux à M. Carlo Trezza, notre distingué collègue l'Ambassadeur de l'Italie, qui s'apprête à quitter Genève pour prendre de nouvelles et importantes fonctions. L'Ambassadeur Trezza nous a rejoints en juillet 2003 en tant que Représentant permanent de l'Italie à la Conférence du désarmement, après une impressionnante carrière au cours de laquelle il a occupé plusieurs positions importantes, aussi bien à Rome qu'à l'étranger. À Genève, nous garderons de Carlo Trezza le souvenir d'un partisan inconditionnel du multilatéralisme au service du désarmement et de la non-prolifération, de son dynamisme et de son esprit d'initiative, mais aussi de son ardent désir de surmonter les obstacles qui empêchent la Conférence d'aller de l'avant. Enfin et surtout, nous ne sommes pas près d'oublier sa gentillesse et sa courtoisie, qui lui ont valu tant d'amis. Nous gardons aussi en mémoire sa présidence de la Conférence, en 2003, sa détermination à travailler en tant que collaborateur de la présidence, en 2006, et, enfin et surtout, l'action qu'il a menée cette année en tant que coordonnateur pour la question des matières fissiles désigné par les six Présidents. À l'extérieur de la Conférence, l'Ambassadeur Trezza a fait montre de la même énergie et du même dévouement au cours de nombreuses réunions et de multiples séminaires consacrés au désarmement. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, tous nos vœux de succès pour l'avenir.

Outre S. E. l'Ambassadeur Trezza, un autre collègue s'apprête à nous quitter. Je veux parler de M. Seyed Mohammad Kazem Sajjadpour, Représentant permanent adjoint de la République islamique d'Iran. Nous le connaissons tous ici pour son travail actif. Nous lui souhaitons également, ainsi qu'à sa famille, le plein succès dans l'avenir.

Tout en regrettant le départ de certains de nos collègues, je suis heureux de souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, l'Ambassadeur O'Ceallaigh. Au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom personnel, je tiens à assurer à l'Ambassadeur O'Ceallaigh que nous sommes disposés à lui apporter assistance et appui dans son travail ici à Genève. Nous lui souhaitons le plein succès.

Nous allons à présent donner la parole aux délégations qui, en s'inscrivant sur la liste, ont manifesté le souhait de faire des déclarations. Nous commencerons par S. E. l'Ambassadeur de la Tunisie, qui sera le prochain Président de la Conférence du désarmement. Vous avez la parole, Monsieur l'Ambassadeur.

M. LABIDI (Tunisie): Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser mes sincères félicitations pour votre présidence de la Conférence du désarmement ainsi que pour l'atmosphère de dialogue qui a prévalu au cours de nos travaux. Votre pleine disponibilité lors de nos consultations et de nos débats a ainsi très heureusement contribué à l'adoption du rapport de la Conférence à l'Assemblée générale des Nations Unies.

(M. Labidi, Tunisie)

Mes remerciements vont également aux autres présidents de la Conférence pour l'année 2007, les Ambassadeurs d'Afrique du Sud, d'Espagne, de Sri Lanka, de Suède et de Suisse, qui ont déployé des efforts méritoires en faveur de notre Conférence.

Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous dire, à vous et à notre assemblée, combien la délégation tunisienne mesure l'honneur qui lui échoit de présider la Conférence du désarmement en 2008. C'est pour moi l'occasion de vous assurer de la pleine détermination de la délégation de mon pays à mener, avec la coopération de tous les États membres de la Conférence, les consultations pendant la période intersessions afin d'aboutir à des dispositions utiles en faveur de l'évolution de nos travaux.

Cette tâche, Monsieur le Président, sera bien évidemment facilitée par la bonne coopération de tous, tout particulièrement celle des présidents de 2007 et des présidents de l'année à venir. D'ores et déjà, des réunions et contacts informels ont permis de renforcer leur aimable volonté d'agir dans le cadre de nos consultations préliminaires dans un esprit de concertation et de compréhension.

Ma délégation demeure à l'écoute de tous nos collègues afin d'assurer les meilleures conditions de réussite de la Conférence du désarmement en 2008.

Mes remerciements s'adressent enfin à nos collègues qui vont nous quitter et qui ont participé à nos travaux, notre ami l'Ambassadeur Carlo Trezza et l'Ambassadeur Mohammad Sajjadpour, qui vont nous quitter et qui ont participé activement aux travaux de notre Conférence. Je leur adresse nos meilleurs vœux de succès.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Tunisie de ses paroles aimables. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Canada.

M. GRINIUS (Canada) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, ainsi que les autres présidents, les délégations et le secrétariat, du travail réalisé sur le rapport annuel de la Conférence à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et, bien entendu, de saluer la récente adoption de ce rapport.

Le Canada a l'honneur de soumettre à la Conférence du désarmement, au nom de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, le rapport de la Conférence intitulée: «Célébrer l'ère spatiale: Cinquante ans de technologie spatiale, quarante ans de Traité sur l'espace extra-atmosphérique». L'UNIDIR n'a parachevé ce rapport que cette semaine, raison pour laquelle je ne le soumetts à la Conférence qu'à l'occasion de notre plénière d'aujourd'hui.

La Conférence a été la dernière d'une série de conférences annuelles organisées par l'UNIDIR et consacrées à la question de la sécurité de l'espace, des utilisations pacifiques de l'espace et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. La Conférence s'est déroulée à Genève, du 2 au 4 avril 2007, sous les auspices de l'UNIDIR, et avec l'appui matériel et financier des Gouvernements du Canada, de la République populaire de Chine et de la Fédération de Russie, ainsi que de la «Secure World Foundation» et de la Simons Foundation.

(M. Grinius, Canada)

Le Canada souhaiterait que ce rapport soit publié en tant que document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à tous les États membres qui participent à ses travaux. Je vois que vous avez déjà inclus une référence à ce document dans la version révisée du rapport annuel, qui a été adoptée.

Compte tenu de la date tardive, un certain nombre d'exemplaires de ce rapport ont été mis à la disposition des délégations avant sa publication en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie S. E. l'Ambassadeur du Canada de ses paroles aimables. Je donne maintenant la parole à la délégation de la République islamique d'Iran.

M. SAJJADPOUR (République islamique d'Iran) (parle en anglais): Cela a été pour moi un honneur que de travailler à la Conférence du désarmement, qui contribue à une cause si chère à mon pays. Comme c'est le cas de toute instance multilatérale, l'histoire et les résultats des travaux de la Conférence procèdent des interactions entre un concept de base, qui est celui du désarmement, un ensemble de mécanismes de procédure et un contexte politique et stratégique éminemment complexe dans lequel des États, des institutions nationales et internationales et, en fin de compte, des personnalités et des ambassadeurs de qualité ont tous joué des rôles à la fois différents et positifs.

Cette instance importante, unique instance multilatérale dont dispose la communauté internationale pour négocier sur les questions de désarmement, a joué un rôle unique dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Certaines des institutions les plus importantes, de même que les normes par lesquelles elles régissent les actes et le comportement de la communauté internationale, ont été conçues au sein de cette instance. Sa contribution à la sécurité de tous les États est incontestable. De remarquables traités et conventions afférents à la sécurité internationale ont été négociés et conclus ici.

La contemplation de ce passé glorieux devrait nous remplir d'espoir pour l'avenir. Nous devons travailler avec espoir et dévouement pour rendre cette instance plus vivante et plus présente sur la scène politique multilatérale. Le multilatéralisme constitue le cœur de la vie de la Conférence. Il doit être renforcé par tous les moyens.

C'est aujourd'hui que débute le mois sacré du Ramadan, mois de jeûne pour les musulmans. C'est une période de spiritualité, de pureté individuelle, de partage et, surtout, d'espoir et d'optimisme. Dans cet esprit, je veux demeurer plein d'espoir et d'optimisme pour l'avenir.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur Sajjadpour. Je donne maintenant la parole à une délégation qui ne figure pas parmi les membres de la Conférence du désarmement, à savoir la délégation portugaise, qui va donner lecture d'une déclaration au nom de l'Union européenne.

M. PEREIRA GOMES (Portugal) (parle en anglais): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Puisque c'est la première fois que je m'exprime sous votre présidence, j'aimerais tout d'abord vous féliciter d'avoir accédé à la fonction de Président de la Conférence du désarmement. Je tiens à vous rendre un hommage particulier, ainsi qu'aux autres membres de la plate-forme présidentielle, pour le travail novateur que vous avez réalisé à la présidence au cours de l'année 2007.

L'UE reconnaît l'importance de la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale à la disposition de la communauté internationale pour négocier sur les questions de désarmement. Nous avons toujours été déterminés à parvenir à un accord sur un programme de travail susceptible de faire sortir la Conférence de l'impasse. Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'ONU dans le message qu'il a adressé à la Conférence, en juin dernier, un accord sur un programme de travail «aurait un effet bénéfique sur le climat stratégique international, démontrant à la communauté internationale dans son ensemble que les difficultés que nous rencontrons dans le domaine de la sécurité, loin d'être insurmontables, peuvent être résolues collectivement. L'absence de progrès à la Conférence du désarmement aurait un effet dévastateur sur les efforts bilatéraux et multilatéraux de désarmement.»

L'UE a été très encouragée par les discussions de fond constructives et structurées qui se sont déroulées durant la première partie de la session de cette année, et par l'élan que ces discussions ont donné à la Conférence. Cet élan est le résultat direct de l'initiative prise conjointement par les six Présidents de l'année dernière. De toute évidence, ces efforts ont été repris et amplifiés cette année, ce qui a permis la désignation de coordonnateurs pour les sept points de l'ordre du jour de la Conférence, et abouti à la présentation d'un projet de décision du Président (le document L.1) et de deux autres documents (le CRP.5 et le CRP.6), élaborés avec sérieux, patience et ténacité pour apporter des éclaircissements et des réponses à quelques délégations qui avaient soulevé certaines questions concernant le document L.1. Ces trois documents nous ont conduits à espérer que la Conférence pourrait enfin sortir de l'impasse actuelle. Nous regrettons qu'il n'ait, pour l'heure, pas été possible de parvenir à un consensus sur ces trois documents. Nous exhortons une nouvelle fois les quelques États membres de la Conférence encore réticents à se joindre au consensus sur la base des documents dont nous sommes saisis, à savoir les documents L.1, CRP.5 et CRP.6.

Le nouvel esprit qui a prévalu tout au long de cette année est le résultat du dynamisme extraordinaire démontré par les six présidences, à savoir l'Afrique du Sud, l'Espagne, Sri Lanka, la Suède, la Suisse et la République arabe syrienne. Au cours de vos efforts, vous avez bénéficié de l'appui éclairé des sept coordonnateurs, représentés par les Ambassadeurs de la Norvège, de l'Italie, du Canada, du Brésil, de la Bulgarie, de l'Indonésie et du Royaume-Uni. Nous tenons à remercier chaleureusement les coordonnateurs de leur intégrité professionnelle et des conseils équilibrés qui, avec le concours actif de tous les États membres de la Conférence, nous ont permis, au cours de la première partie de la session de cette année, d'avoir des discussions de fond sur tous les points de l'ordre du jour.

L'Union européenne et ses États membres ont pris une part active à toutes ces discussions de fond. Notre participation a été et sera guidée par l'idée selon laquelle la meilleure façon de progresser consiste à établir des priorités tout en prenant effectivement et équitablement en compte les préoccupations de tous. Dans le même temps, l'UE reconnaît que certains des points

(M. Pereira Gomes, Portugal)

de l'ordre du jour sont plus mûrs que d'autres pour la négociation. Les résultats de ces discussions tels qu'ils sont énoncés dans les rapports établis par les coordonnateurs démontrent toute l'utilité du travail de fond mené cette année à la Conférence du désarmement.

Dans le discours qu'il a prononcé devant la Conférence du désarmement en août dernier, le Haut Représentant pour les affaires de désarmement a déclaré: «Cette instance demeure désespérément à un pas à peine de la sortie de l'impasse dans laquelle elle se trouve bloquée depuis si longtemps». L'UE entend coopérer étroitement avec toutes les délégations de sorte que, par leurs efforts collectifs, les membres de la Conférence puissent lever les obstacles encore en suspens dès le début de l'année 2008 et permettre à cette instance de s'acquitter à nouveau de ses fonctions.

Le système de la plate-forme présidentielle, adopté en 2006 et reconduit en 2007, nous a permis de progresser et de faire renaître l'espoir d'atteindre notre objectif. Nous encourageons vivement les présidents de 2008 à conserver cette formule, à s'inspirer de cette expérience riche et positive et à commencer à travailler sur la base du document L.1, qui représente pour la Conférence une réelle chance de reprendre son rôle de négociation.

L'UE attache une importance prioritaire à la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires, dans le but de promouvoir le désarmement et la non-prolifération. Cette question prioritaire est mûre pour la négociation.

Je saisis cette occasion de rappeler que l'UE est attachée à la poursuite du processus d'élargissement de la Conférence du désarmement, notamment à ceux des membres de l'UE qui n'en font pas encore partie et qui ont présenté des demandes d'adhésion.

Permettez-moi également de vous féliciter, Monsieur le Président, de la compétence dont vous avez fait montre en conduisant la Conférence du désarmement vers l'adoption de son rapport annuel à l'Assemblée générale. Vous avez accompli un travail remarquable et nous vous en remercions.

L'UE se félicite de l'adoption du rapport à point nommé. Elle aurait souhaité que soient davantage reflétés l'intensité et la substance du travail accompli par la Conférence et les efforts qu'elle a entrepris cette année pour tenter de reprendre des négociations de fond. Elle a, nonobstant, accepté que le rapport soit adopté en l'état. Nous avons hâte de coopérer avec tous les autres membres de la Conférence pour parvenir, dès le début de 2008, à notre objectif commun, qui est l'adoption d'un programme de travail pour la Conférence.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur du Portugal des paroles aimables et des vœux de succès qu'il a adressés à la présidence et à la Conférence. L'orateur suivant sur la liste est mon très cher ami, l'Ambassadeur Trezza, de l'Italie. Vous avez la parole.

M. TREZZA (Italie) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier des paroles aimables que vous m'avez adressées. Le moment est aussi venu de vous rendre hommage pour l'efficacité dont vous avez fait preuve dans la conduite de la

(M. Trezza, Italie)

Conférence en cette période délicate, et pour le succès de nos discussions consacrées au rapport, que nous apprécions tous, je crois.

J'aimerais tout d'abord dire que ma délégation appuie pleinement la déclaration que vient de faire le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne. Ce n'est un secret pour personne que j'ai toujours été favorable à ce que l'Union européenne joue un rôle de premier plan au sein de la Conférence du désarmement. Je ne dirai pas que ce qui est bon pour l'Europe est bon pour la Conférence du désarmement, mais dans certains cas, les conclusions de l'Union européenne sont le reflet d'un compromis entre les différentes positions, et elles constituent un mandat utile à l'ensemble de la communauté internationale.

Ayant représenté mon pays à la Conférence du désarmement pendant plus de quatre ans, mon tour est venu de faire mes adieux par une dernière déclaration. Permettez-moi tout d'abord de réaffirmer que l'Italie est profondément attachée au désarmement et à la non-prolifération. Elle a été, dans les années 60, un des premiers membres de cette instance, alors connue sous le nom de Comité des dix nations. Depuis de nombreuses années, il y a à Genève un représentant permanent de l'Italie pour les affaires de désarmement, et l'Italie poursuivra dans ce sens. Les ministres des affaires étrangères et autres responsables gouvernementaux italiens ont souvent pris la parole depuis la tribune de cette salle. J'ai eu l'honneur de présider la Conférence dès mon tout premier jour en poste à Genève. Au cours de ce même semestre, l'Italie assumait également la présidence de l'Union européenne, que j'ai eu la fierté de représenter. Cette période a été particulièrement agitée, mais elle a été pour moi l'occasion de me plonger immédiatement et totalement dans nos travaux.

Depuis dix ans, la Conférence du désarmement est incapable de mener le travail de négociation pour lequel elle a été créée; depuis dix ans, nous-mêmes et ceux qui nous ont précédés avons été incapables de nous engager dans les activités dont la Conférence avait initialement la charge. Au contraire, nos compétences diplomatiques ont été entièrement dévolues à la quête préliminaire d'un compromis sur la question des divergences de priorités, c'est-à-dire, en fait, à la «négociation de la négociation».

Au moment de mon arrivée à Genève, l'attention générale était centrée sur la proposition dite A-5. Cette proposition était le fruit d'un effort louable mené par cinq ambassadeurs pour tenter de parvenir à un compromis sur un programme de travail basé sur les sept points de l'ordre du jour de la Conférence. À l'origine, elle consistait à négocier en parallèle sur trois questions, et ne comportait pas de mandat de négociation pour les quatre autres. Elle était ambitieuse et bénéficiait d'un large soutien, mais elle était difficile à appliquer: en dépit du dévouement de ses auteurs et des efforts de ses partisans, elle n'a pas réuni de consensus. Quoi qu'il en soit, elle a continué de constituer une base utile à nos futurs efforts.

Pour sortir de l'impasse, les Présidents successifs ont mis l'accent sur les débats officiels sur les différents points. Cette démarche a aidé la Conférence à se concentrer sur le fond et à extrapoler à partir de l'ordre du jour les priorités sur lesquelles il y avait lieu d'engager un débat plus ciblé, à savoir les quatre questions dites «centrales».

(M. Trezza, Italie)

La brièveté du mandat présidentiel constituait une autre source de préoccupation, car elle nuisait à la continuité et à la cohérence des travaux de la Conférence en permettant à chaque Président de poursuivre le projet cher à son cœur, projet qui était aussitôt abandonné par son successeur au bout de quelques semaines à peine. Une «troïka» présidentielle officieuse, composée du Président sortant, du Président en exercice et du futur Président, a été mise en place au cours de la période de la présidence italienne. Par la suite, il a été proposé de prolonger la durée du mandat présidentiel. En définitive, cette démarche a abouti à l'adoption de ce qui, je crois, aura été une des plus utiles de nos innovations s'agissant de la rationalisation de notre méthode de travail, à savoir la coordination entre les six Présidents d'une même année au sein de ce qu'on a appelé la plate-forme présidentielle, une solution appliquée depuis maintenant deux ans. À ce propos, je préconise le maintien de cette formule à l'avenir, et j'ai été encouragé, il y a quelques minutes, d'entendre la déclaration dans ce sens faite par l'Ambassadeur de la Tunisie.

La désignation, l'année dernière, d'un certain nombre d'«amis du Président» a constitué un autre effort d'innovation. Elle a complété «verticalement» – c'est-à-dire sur les sujets spécifiques – la coordination «horizontale» instaurée entre les Présidents. Ce concept a été étoffé cette année avec la désignation de sept coordonnateurs, un pour chaque point de l'ordre du jour. Ayant été moi-même désigné «ami du Président» l'année dernière, puis coordonnateur au titre du point 2 de l'ordre du jour pour cette année, j'ai été un témoin direct de l'engagement et du dévouement réels, individuels et collectifs, de mes collègues amis du Président ou coordonnateurs. Je n'oublie pas non plus l'intérêt passionné de nos présidents pour nos travaux, ni celui de nos coordonnateurs, qui s'est notamment traduit par la tenue de réunions hebdomadaires. Le résultat du travail de fond accompli par les coordonnateurs de cette année est reflété par le document CD/1827, qui a récemment été distribué et qui contient leurs rapports.

La prochaine étape logique de la rationalisation de la méthode de travail et vers des progrès réalisés sur le fond avec la désignation des coordonnateurs a été la présentation, par les six Présidents, d'une proposition qui est, je crois, l'aboutissement des travaux accomplis par la Conférence au cours des quatre dernières années et plus particulièrement en 2006 et 2007. Cette proposition fait l'objet du document L.1, soumis en mars dernier par le Président de la CD. Cette proposition est réaliste et équilibrée et représente le meilleur compromis possible pour remettre la Conférence du désarmement au travail. Elle a été rédigée collectivement par les six Présidents, elle bénéficie d'un large soutien et elle a, selon les termes du Haut Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les affaires de désarmement, rapproché la Conférence «à un pas à peine de la sortie de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis si longtemps».

Il ne suffit pas d'être proche du consensus. Quelques pays expriment encore des préoccupations concernant ce document, et il convient d'y répondre. La principale, à mon avis, tient à la question de la vérification d'un FMCT, et je crois qu'elle peut être surmontée. Il faut que les capitales sachent clairement que la question n'est pas le problème de la vérification en tant que telle, mais plutôt de savoir si la vérification constitue ou non un préalable à la négociation. Cette question a fait l'objet d'intenses discussions, le 6 mars dernier, au titre du sous-alinéa viii) du document sur les orientations des discussions, établi au titre du point 2 de l'ordre du jour. Permettez-moi de citer la synthèse qui figure à l'annexe II du document

(M. Trezza, Italie)

CD/1827: «La vérification reste une question complexe et délicate. Aucune délégation ne semble opposée à ce qu'elle soit traitée dans le cadre de négociations. Ce qui a été contesté, ce n'est pas le principe de "vérifiabilité" en soi, mais la faisabilité et l'efficacité de la vérification, notamment sur le plan des coûts.». Cette synthèse a été lue aux États membres et adaptée en fonction de leurs observations. En acceptant le document L.1, les délégations n'excluent rien. Elles n'excluent pas la vérification, et rien ne permet de penser que cette question pourrait être rejetée du champ de la négociation. Cet obstacle est surmontable et la solution pourrait nous offrir une porte de sortie. Il est temps de saisir l'occasion que représente le document L.1. Il a fallu quatre années d'intense labeur à la Conférence pour parvenir à cette solution; je ne crois pas que la Conférence puisse se payer le luxe d'attendre quatre années de plus.

J'aimerais conclure en exprimant ma gratitude aux 12 Présidents de 2006 et 2007 pour la confiance qu'ils m'ont accordée, au Secrétaire général et à tous ses collaborateurs pour l'appui constant que j'ai reçu de leur part, que ce soit comme Président, comme coordonnateur ou comme chef de délégation. J'aimerais également rendre hommage à nos interprètes qui, par leur rôle essentiel, nous permettent de nous comprendre. Enfin, je voudrais remercier tous ceux qui, patiemment, assistent à nos travaux depuis la galerie, traduisant ainsi la si nécessaire manifestation de l'intérêt du public pour nos travaux.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur Trezza, de vos paroles aimables. Je vous adresse à nouveau tous nos meilleurs vœux de succès. Je donne la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. TARUI (Japon) (parle en anglais): Monsieur le Président, ma délégation tient d'emblée à saluer les remarquables efforts que vous avez fournis pour diriger la Conférence du désarmement vers l'adoption de son rapport définitif, qui sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa prochaine session. J'aimerais également, au nom de ma délégation, rendre hommage aux six Présidents, dont l'action a contribué à faire progresser notre travail de fond cette année.

Même si elle n'a pas été en mesure de s'entendre sur un programme de travail, la Conférence a tout de même eu des discussions de fond importantes au cours de la première partie de la présente session, grâce aux initiatives conjointes des six Présidents. Du fait des nombreuses séances officielles qui ont été organisées, tout le contenu de nos débats ne figure pas au compte rendu officiel. Néanmoins, il convient de saluer les débats de fond structurés et ciblés sur les sept points de l'ordre du jour, qui ont eu lieu sous la direction éclairée des coordonnateurs.

Dans ce contexte, j'aimerais m'arrêter sur le débat ciblé consacré à la question d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Comme cela a été affirmé à maintes reprises, l'arrêt de la production de matières fissiles représente une mesure incontournable sur la voie du désarmement nucléaire et la prochaine étape logique pour la Conférence du désarmement. Au cours des discussions consacrées à cette question pendant la première partie de la présente session, la Conférence s'est livrée à plusieurs débats sans conditions préalables, ce qui serait bien naturel dans le contexte de la négociation d'un traité, relativement aux questions centrales afférentes à une interdiction de la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes nucléaires, y compris les questions relatives aux stocks et à la vérification. Par exemple,

(M. Tarui, Japon)

d'intenses discussions ont porté sur un système de vérification, dont de nombreux pays ont souligné l'importance. Les discussions ont également porté sur la forme d'un tel système, et des points de vue contraires se sont exprimés. Ainsi, nous tenons une nouvelle fois à souligner que rien ne nous empêche de négocier sans conditions préalables.

La Conférence a également eu des débats de fond intéressants sur le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties négatives de sécurité au cours de la première partie de sa présente session. Même si ces différentes questions ne nous semblent pas mûres pour la négociation à ce stade, elles n'en demeurent pas moins importantes et nous devons approfondir les discussions les concernant.

Au cours des deuxième et troisième parties de la présente session, nos discussions ont porté sur le document L.1, que les six Présidents ont proposé comme possible programme de travail susceptible d'être adopté par consensus, sur la base des résultats des discussions de la première partie et compte tenu de la situation politique de chaque pays. Étant donné le rôle essentiel de la Conférence du désarmement dans la négociation de traités afférents au désarmement, le document L.1 offre un mandat approprié pour la négociation pour chacun des quatre points centraux de l'ordre du jour, qui est le résultat de l'examen minutieux de l'état de maturité de chaque point, y compris de la possibilité d'ouvrir des négociations. Par la suite, sur la base du document L.1, les Présidents de cette année, mettant à profit les discussions sur le programme de travail, sont parvenus à présenter une proposition globale comprenant le document L.1, le projet de déclaration du Président (CRP.5) et le projet de décision du Président (CRP.6). C'est là, actuellement, la proposition qui reflète le mieux le meilleur compromis possible.

Même s'il est un fait qu'il n'y a, à l'heure actuelle, toujours pas consensus sur cette proposition globale, il est tout aussi incontestable que nos discussions de cette année nous ont amenés très près du consensus. L'année prochaine, la Conférence du désarmement devra engager des négociations de façon à s'acquitter de son rôle premier. À cette fin, il est primordial de ne pas annihiler les résultats de cette année, mais de chercher, au contraire, à parvenir à un consensus basé sur la proposition soumise par les Présidents de 2007. Nous espérons que les Présidents de l'année prochaine continueront, à l'image de leurs prédécesseurs de cette année et de l'année dernière, à coordonner leurs travaux de façon à aider la Conférence à jouer à nouveau son rôle initial. Le Japon s'engage à coopérer pleinement à cette fin.

J'aimerais une nouvelle fois, au nom de ma délégation, saluer les efforts et le rôle actif des six Présidents de cette année. Par ailleurs, nous espérons sincèrement que les pays qui n'ont pas été en mesure d'accepter la proposition des Présidents pourront prendre suffisamment en considération les fortes aspirations de la communauté internationale.

Enfin, qu'il me soit permis de saisir cette occasion de remercier, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, l'Ambassadeur Carlo Trezza, de l'Italie, et l'Ambassadeur Seyed Mohammad Kazem Sajjadpour, de l'Iran, des efforts inlassables qu'ils ont déployés en tant que représentants de leurs pays respectifs à la Conférence du désarmement. L'Ambassadeur Trezza, en particulier, a été, pendant toute la durée de son mandat, un contributeur énergique aux discussions de la Conférence, par des remarques fréquentes, constructives et à propos. La dextérité dont il a fait preuve en tant que coordonnateur de nos discussions de cette année sur la question de l'arrêt de la production de matières fissiles mérite également d'être saluée. Il va vraiment nous manquer, et nous lui souhaitons le plein succès dans sa future carrière.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie S. E. l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration importante et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à notre distinguée collègue, l'Ambassadrice de l'Afrique du Sud.

M^{me} MTSHALI (Afrique du Sud) (parle en anglais): Monsieur le Président, je prends la parole au nom du Groupe des 21 pour vous remercier du travail acharné que vous avez fourni durant les quatre dernières semaines de la session de la Conférence de 2007. Le Groupe tient en particulier à vous remercier, ainsi que votre délégation, des efforts inlassables par lesquels vous avez facilité l'adoption du rapport annuel de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies.

En cette fin de session de 2007, le Groupe des 21 tient également, pour mémoire, à saluer le travail tout aussi acharné accompli par vos prédécesseurs, à savoir les Ambassadeurs de la Suisse, de la Suède, de Sri Lanka, de l'Espagne et de l'Afrique du Sud. Il souhaite aussi remercier les sept coordonnateurs désignés pour l'année 2007 par la Conférence de la contribution qu'ils ont apportée sous l'autorité des six Présidents de 2007.

Le Groupe des 21 espère que la session de la Conférence de 2008 sera productive, et il est disposé à contribuer au succès de cette session.

En conclusion, qu'il me soit également permis, au nom du Groupe des 21, de faire mes adieux à l'Ambassadeur Sajjadpour et à l'Ambassadeur Trezza, et de leur souhaiter le plein succès dans l'avenir.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadrice de l'Afrique du Sud de son importante déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence en son nom personnel et en celui du Groupe des 21. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur et Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie.

M. VASILIEV (Fédération de Russie) (parle en russe): J'ai le plaisir de prendre la parole au nom de l'Ambassadeur Loshchinin.

Monsieur le Président, nous tenons d'emblée à vous féliciter d'avoir si bien accompli votre mission. Nous venons juste d'approuver le rapport que la Conférence doit soumettre à l'Assemblée générale. Chacun sera d'accord, je crois, sur le fait que ce résultat est en grande partie dû à votre direction sage et éclairée. Dans le contexte de l'effort global des six Présidents, la présidence syrienne a dû faire face à une tâche difficile et délicate, dont vous vous êtes acquitté avec brio.

Nous tenons également à remercier tous les Présidents de 2007 de leur travail bien construit, consensuel et cohérent, ainsi que tous les coordonnateurs. C'est là une expérience positive, qui peut et doit être prise en compte à l'avenir. Nous nous félicitons de ce que nous venons d'entendre de la part de l'Ambassadeur Samir Labidi.

Monsieur le Président, nous souscrivons pleinement à vos paroles de louange à propos du travail accompli par l'Ambassadeur Carlo Trezza. Nous tenons également à le remercier de sa coopération et de son engagement personnel dans la quête d'une issue pour la Conférence, et nous lui adressons tous nos vœux de succès. Nous souscrivons par ailleurs aux paroles

(M. Vasiliev, Fédération de Russie)

aimables que vous avez adressées à l'Ambassadeur Sajjadpour, et nous lui souhaitons, à lui aussi, le plein succès.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude à l'UNIDIR pour la préparation du résumé de la traditionnelle conférence internationale de printemps sur la sécurité dans l'espace qui fut, nous ne l'oublierons pas, intéressante, riche en informations et en pleine adéquation avec l'actualité. Nous considérons que la distribution de ce résumé par la délégation canadienne en tant que document officiel de la Conférence du désarmement contribuera utilement aux travaux menés par cette instance en ce domaine. Comme vous le savez, la question de la sécurité dans l'espace constitue, aux yeux de la Russie, une priorité de la Conférence. Nous sommes certains que les idées et propositions de fond intéressantes qui ont été présentées lors de la conférence de printemps à Genève seront reprises l'année prochaine par la Conférence, lorsque celle-ci reprendra son travail de fond sur un traité visant à interdire l'implantation d'armes dans l'espace et l'emploi de la force ou de la menace contre des objets spatiaux.

Bien entendu, il nous faudra pour cela, enfin, adopter un programme de travail. Nous sommes convaincus qu'après les efforts considérables faits par toutes les délégations cette année et les années précédentes, nous pourrions atteindre cet objectif dès le début de notre session de 2008.

En conclusion, je ne puis passer sous silence le travail fort efficace et utile accompli par le secrétariat de la Conférence cette année. M. Sergei Ordzhonikidze, M. Tim Caughley et leurs collaborateurs ont beaucoup contribué aux nets progrès enregistrés cette année à la Conférence.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie le Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie de sa déclaration importante et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

M. da ROCHA PARANHOS (Brésil) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de la façon dont vous dirigez la Conférence du désarmement et de vous remercier d'avoir consacré tant d'efforts et tant d'énergie à l'élaboration et à l'adoption du rapport de la session de 2007 de la Conférence. Je saisis par ailleurs cette occasion de féliciter tous les autres Présidents de cette session, à savoir les Ambassadeurs de l'Afrique du Sud, de Sri Lanka, de la Suède et de la Suisse, et de leur exprimer ma profonde gratitude concernant la décision de ma désignation en tant que coordonnateur au titre du point 4 de l'ordre du jour, intitulé: «Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes».

Lorsque la présente session s'est ouverte, nous pensions que la Conférence, s'inspirant du travail déjà structuré l'année dernière par les six Présidents de 2006, rendrait justice aux fresques murales de José María Sert que nous pouvons apprécier dans cette auguste salle et qui représentent les progrès de l'humanité et la sortie tant attendue d'une longue impasse et l'adoption d'un programme de travail concerté. Toutefois, en tant qu'instance collective, nous n'avons pas été en mesure de parvenir à un consensus.

(M. da Rocha Paranhos, Brésil)

Depuis 1999, plusieurs propositions ont été soumises à la Conférence dans le but de tenter d'avancer et de lui faire retrouver sa première raison d'être, c'est-à-dire la négociation de traités internationaux de désarmement. Mon pays a toujours fait preuve d'engagement et de souplesse pour tenter de concilier les intérêts et les préoccupations de toutes les délégations. La proposition Amorim a été soumise par le Représentant permanent du Brésil à la Conférence du désarmement, actuel Ministre des relations extérieures de mon pays. Nous avons aussi appuyé la proposition A-5 et, plus récemment, la proposition de la plate-forme des six Présidents, devenue le document L.1, désireux que nous étions de voir la Conférence se consacrer à son travail de fond et entamer des négociations. Nous ne sommes toujours pas parvenus à un consensus.

Pourtant, alors que la présente session touche à sa fin, le Brésil est de l'avis que l'année 2007 a été une année productive au cours de laquelle chacun d'entre nous a consacré beaucoup d'énergie, de temps, d'attention et d'efforts pour avancer vers l'adoption d'un programme de travail. Les débats structurés conduits par les coordonnateurs désignés par la présidence ont produit des résultats, de sorte que nous avons pu échanger en toute franchise et en toute ouverture, de façon officielle, à propos de nos sujets d'intérêt et de préoccupation en rapport avec l'ordre du jour. Les débats ont par ailleurs été constructifs, car ils ont permis une compréhension plus profonde et plus large des politiques et des perspectives nationales de nos différents pays.

Ne laissons pas tout ce travail se perdre, sans quoi, comme dans le mythe de Sisyphe, la Conférence devra sans cesse rouler la pierre jusqu'au sommet de la montagne avant de la laisser redescendre jusqu'en bas sous son propre poids. Il ne saurait y avoir châtement plus terrible que celui d'un travail futile et sans espoir.

Nous nous devons au moins de consolider les bases posées cette année, et j'espère sincèrement que ces progrès contribueront à renforcer la plate-forme présidentielle pour que nous puissions nous inspirer de l'important travail accompli en 2007, particulièrement durant la première partie de la présente session, dans le but de parvenir à un programme de travail et d'entamer des négociations dès le début de 2008.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie Son Excellence l'Ambassadeur du Brésil de son importante déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Turquie.

M. ÜZÜMCÜ (Turquie) (parle en anglais): Monsieur le Président, j'aimerais saluer l'efficacité dont vous avez fait preuve à la présidence de la Conférence du désarmement, notamment lors de l'examen du rapport de 2007 que nous avons adopté aujourd'hui. Ce processus s'est déroulé sans trop de problèmes cette année. Je tiens par ailleurs à remercier vos prédécesseurs et les coordonnateurs, de même que le secrétariat, des efforts considérables que vous avez menés tout au long de cette année.

Il est vrai que les six Présidents ont travaillé avec acharnement pour permettre à la Conférence du désarmement de reprendre un travail de fond, en recourant à des méthodes pleines de créativité et de nouveautés. Pourtant, nous ne sommes pas parvenus à un consensus sur le document L.1 et les déclarations complémentaires, ni à engager de véritables négociations.

(M. Üzümcü, Turquie)

La Conférence du désarmement est en fait l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Je crois que tous les membres doivent faire le maximum pour permettre à cette instance de remplir ses fonctions. Mon pays figure parmi les six pays qui devront exercer la présidence de la Conférence l'année prochaine. Comme l'a déclaré mon distingué collègue tunisien, nous n'épargnerons aucun effort pour parvenir à une solution satisfaisante. Cela sera du plus grand avantage pour la Conférence et pour ses membres, mais aussi, et c'est bien là le plus important, pour le multilatéralisme.

Enfin, qu'il me soit permis de former mes vœux les meilleurs à l'attention des ambassadeurs de l'Italie et de l'Iran, et de les remercier de leurs précieuses contributions, de leur coopération et de leur amitié.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur de la République de Turquie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (parle en anglais): Monsieur le Président, je serai bref. Je voulais saisir cette occasion de m'associer aux autres orateurs, particulièrement à l'UE et à mes futurs collègues de la plate-forme présidentielle de 2008, et vous féliciter d'avoir si bien dirigé la Conférence à travers le débat qui a conduit à l'adoption de son rapport annuel. L'année 2007 aura été une année marquante pour la Conférence du désarmement, qui a, comme l'a décrit l'Ambassadeur Trezza avec tant d'éloquence, repris l'initiative de la plate-forme présidentielle. Les Présidents de cette année ont en effet travaillé avec assiduité pour tenter de susciter un consensus sur la reprise des travaux, consultant abondamment, incitant au compromis, encourageant les membres à abandonner des positions antérieures pour explorer de nouveaux territoires. Il est vrai que le travail accompli par les présidents de 2007 constitue un exemple saisissant pour ceux d'entre nous qui constitueront la plate-forme présidentielle de 2008. Il était particulièrement difficile pour le dernier Président de l'année, l'Ambassadeur de la Syrie, d'appréhender l'ensemble de nos travaux sans préjuger de nos futurs travaux ni en exclure quoi que ce soit à l'avance. Je suis persuadé que d'autres seraient d'accord avec moi pour dire que vous-même et votre collaborateur, M. Ali, avez mené ce travail de façon exemplaire, répercutant honnêtement les points de vue des uns et des autres. Le rapport représente non seulement le reflet écrit de nos travaux, mais aussi un document indispensable pour permettre aux six Présidents à venir de renouveler l'effort entrepris pour que la Conférence satisfasse aux ambitions de ses membres.

Enfin, je m'associe à tous les autres orateurs pour adresser aux collègues qui sont sur le point de partir, à savoir l'Ambassadeur Trezza et l'Ambassadeur Sajjadpour, tous nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni de son importante déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la République de Corée.

M. CHANG (République de Corée) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir conduit avec succès la Conférence du désarmement jusqu'à l'adoption de son rapport annuel. Cette adoption a été rendue possible par

(M. Chang, République de Corée)

votre direction éclairée et par l'esprit de compromis et d'accommodement qui a prévalu entre les membres. Ma délégation se félicite également du succès et de l'efficacité du fonctionnement du système de la plate-forme présidentielle, introduit l'année dernière. Par ailleurs, la désignation, cette année, par les présidents, de coordonnateurs au titre des différents points de l'ordre du jour a fourni aux membres une précieuse occasion d'examiner plus en détail les différents points de l'ordre du jour et de mieux en comprendre les enjeux. Il est toutefois particulièrement regrettable que nous achevions une année de plus sans avoir commencé le travail qui nous était confié. Les problèmes, les difficultés et les enjeux auxquels nous faisons face aujourd'hui ont été brillamment analysés et expliqués par les orateurs qui m'ont précédé, notamment par le représentant portugais de l'Union européenne, par l'Ambassadeur Trezza, de l'Italie, par l'Ambassadeur Tarui, du Japon, et par l'Ambassadeur Paranhos, du Brésil.

Ma délégation espère sincèrement que nous serons en mesure de faire sortir la Conférence du désarmement de son état d'hibernation prolongée et de prendre un nouveau départ à la date la plus rapprochée possible. C'est pourquoi elle se félicite de la détermination et de l'engagement affichés par la Tunisie et la Turquie, deux pays qui exerceront les deux prochaines présidences.

Enfin, j'aimerais adresser tous mes vœux de succès et de santé à l'Ambassadeur Trezza, de l'Italie, et à l'Ambassadeur Sajjadpour, de l'Iran, deux estimés collègues qui s'apprentent à nous quitter.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur de la République de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Le dernier orateur inscrit sur la liste est l'Ambassadeur du Pakistan. Je lui donne la parole.

M. KHAN (Pakistan) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous rendre un hommage ô combien mérité pour l'excellence de votre présidence. Vous avez écouté, consulté et fait une synthèse des différentes contributions. Nous avons été heureux de vous voir jouer ainsi un rôle de catalyseur et mener une année de consultations à un terme aussi soigné, qui pourrait bien marquer aussi le début d'un véritable processus consultatif propre à susciter un consensus. Nous saluons les efforts méritoires accomplis par les six Présidents de cette année.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne rendais pas hommage à vos avisés collaborateurs, particulièrement à M. Hussain Ali, dont l'action a facilité le travail de notre présidence et, au-delà, de toute la Conférence. Nous félicitons l'ensemble de la délégation syrienne.

Nous faisons aujourd'hui nos adieux à l'Ambassadeur Carlo Trezza, dont l'envie de réussir nous a maintenus dans l'action. Nous lui souhaitons le plein succès à Rome. Ses réflexions d'aujourd'hui concernant la situation de la Conférence du désarmement nous invitent à réfléchir sérieusement.

L'Ambassadeur Sajjadpour va nous manquer. Son habileté dans le traitement des questions intéressant la Conférence nous a permis de poursuivre un dialogue rationnel.

(M. Khan, Pakistan)

Au cours des deux dernières semaines écoulées, nous avons vécu une phase d'intense activité consacrée à l'examen du rapport annuel de la Conférence à l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette tâche n'a pas été facile. J'aimerais remercier plusieurs délégations d'avoir su faire preuve de diligence quand il le fallait. Leur compréhension, leur souplesse et leur ingéniosité nous ont aidés à combler des lacunes et à résoudre des différends. Il nous reste encore un long chemin à parcourir et nous avons tous besoin de l'aide les uns des autres dans ce continuel effort.

Au cours des trois dernières années écoulées, la Conférence a connu un regain et un recentrage de son activité. L'objectif du consensus n'a pas été atteint. En 2008, des efforts soutenus devront être déployés pour parvenir à un consensus sur un programme de travail équilibré et complet. Dans ce contexte, nous souhaiterions que vous-même et vos successeurs repreniez les consultations. Aujourd'hui, nous avons entendu les interventions de trois futurs présidents, à savoir la Tunisie, la Turquie et le Royaume-Uni, et nous avons pris bonne note de leurs réflexions.

Le document CD/2007/L.1 a suscité beaucoup d'espoir cette année. Pendant toute la session, nous avons dit que nous avions des préoccupations graves quant au fond. Depuis le mois de mai 2007, nous sommes en mesure de proposer des modifications au document L.1, de sorte que des négociations puissent s'engager sur la base d'un document concerté. Nous nous sommes abstenus de le faire, dans le but d'achever notre propre processus d'examen interministériel et les consultations avec les autres membres de la Conférence du désarmement. Aujourd'hui, le processus d'examen est terminé, et nous devons intensifier les consultations dans le but de parvenir à un consensus.

Comme je l'ai dit dans cette salle le 16 août dernier, l'autorité nationale de commandement, instance en charge de l'élaboration et du développement de notre politique et de nos systèmes stratégiques, a annoncé en substance, le 2 août dernier, qu'elle avait examiné l'état d'avancement des négociations de désarmement à la Conférence du désarmement à Genève, notamment en ce qui concerne la proposition visant à interdire la production de matières fissiles. Elle a réaffirmé que le Pakistan était favorable à un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable qui prenne en compte les préoccupations de sécurité de tous les États.

Les récents événements survenus dans le domaine nucléaire en Asie du Sud ont de graves répercussions sur la stabilité stratégique de la région. Le régime de modération stratégique que nous cherchons à mettre en place depuis 1998 ne doit pas nous échapper. L'action du Pakistan à la Conférence du désarmement est fondée sur ses intérêts nationaux.

L'impasse dans laquelle la Conférence du désarmement se trouve depuis maintenant dix ans a été provoquée par des manœuvres qui visaient à saboter le mandat Shannon, qui bénéficiait d'un appui et d'une adhésion universels, et à faire disparaître les propositions qui, à l'instar de la proposition A-5, bénéficiaient d'un appui pratiquement universel et constituaient une base solide en vue d'un compromis.

Nous pensons que la Conférence doit s'engager sans plus tarder dans un travail de fond. Dans ce contexte, nous avons fait les propositions suivantes.

(M. Khan, Pakistan)

Premièrement, la Conférence devrait se fixer pour mission de négocier un traité «non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable» sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Elle devrait travailler à un objectif tangible et concret. S'il est trop faible, le traité en question ne sera ni une mesure de désarmement ni une mesure de non-prolifération. Si un traité vérifiable ne fait pas partie de notre objectif, la clef de voûte de l'activité de la Conférence fera défaut.

Deuxièmement, un mandat de négociation d'un traité sur les matières fissiles devra énoncer clairement la possibilité de prendre en compte la question de la portée du traité et celle des stocks de matières fissiles existants.

Troisièmement, les quatre questions centrales devront être traitées sur un même pied d'égalité.

Quatrièmement, conformément au règlement intérieur, les négociations devront être menées par des comités spéciaux.

Nous sommes prêts à avoir des consultations avec les autres membres de la Conférence sur ces différents points au cours des prochains mois. Dans ce contexte, nous avons écouté attentivement aujourd'hui beaucoup de propos de bon augure de la part de nos collègues.

S'agissant de certains aspects des travaux de la session de 2007 de la Conférence, nous comprenons les choses de la manière suivante: premièrement, les coordonnateurs ont été «désignés» sous l'autorité des Présidents, et le Président a transmis leurs rapports de son propre chef. Les coordonnateurs ont agi à titre individuel. Ils n'étaient pas des coordonnateurs spéciaux, et ne sauraient se substituer ou remplacer des mécanismes existants au sens du Règlement intérieur de la Conférence. Deuxièmement, la coordination entre les six Présidents a joué un rôle important dans le regain d'activité de la Conférence, mais cet arrangement demeure un arrangement officieux. Les propositions des Présidents sont ouvertes à la négociation et aux contributions de tous les membres. Leur initiative ne constitue en aucun cas un fait accompli. Troisièmement, à titre de mesure exceptionnelle et pour des raisons pratiques, au cours de la première partie de la session de 2007, les questions relatives à un traité sur les matières fissiles ont été traitées au titre du point 2 de l'ordre du jour, et non au titre du point 1 comme il est de règle. C'était là une exception, qui ne doit pas constituer un précédent.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan de son importante déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et à mon pays. Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur de la Chine.

M. CHENG (Chine) (parle en chinois): La délégation chinoise se félicite du rapport annuel que la Conférence du désarmement vient d'adopter et qui, dans l'ensemble, reflète objectivement le travail accompli par cette instance au cours de l'année écoulée. À ce propos, j'aimerais vous faire part de ma gratitude et de mes remerciements, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre délégation, pour le remarquable esprit d'initiative dont vous avez fait preuve au cours de la rédaction du rapport, et aussi saluer l'attitude constructive adoptée par toutes les parties. Dans le même temps, je voudrais remercier les six Présidents de cette année pour leurs efforts, mais aussi, bien entendu, les coordonnateurs.

(M. Cheng, Chine)

La délégation canadienne vient juste de nous soumettre et de nous présenter le rapport de la conférence sur l'espace organisée en avril dernier par l'UNIDIR, une initiative que nous saluons. Cette conférence a été pour les participants l'occasion d'avoir des discussions fructueuses et approfondies sur la façon de garantir au mieux la sécurité dans l'espace, contribuant ainsi sans nul doute à sensibiliser la communauté internationale sur l'urgence d'apporter une solution à ce problème et de promouvoir le travail de la Conférence dans ce domaine. La prévention d'une course aux armements dans l'espace constitue le sujet prioritaire pour la Chine à la Conférence du désarmement. Nous sommes désireux de poursuivre nos efforts avec toutes les parties, de sorte que la Conférence puisse commencer son travail de fond sur ce point de l'ordre du jour à la date la plus rapprochée possible.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur de la République populaire de Chine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et à mon pays. Je donne maintenant la parole au dernier orateur de la liste, qui est l'Ambassadeur de l'Ukraine.

M. BERCHEDA (Ukraine): Permettez-moi d'intervenir non seulement comme participant à notre session de cette année, mais aussi comme l'un des futurs présidents de la Conférence. Je voudrais m'associer à mes collègues de l'équipe des six Présidents de l'année prochaine pour exprimer notre volonté de soutenir les efforts faits par la Conférence du désarmement en 2007.

Je voudrais vous remercier à titre personnel parce que j'imagine bien que le rôle de dernier président de la session est un peu particulier et entraîne surtout des responsabilités. Il me semble que nous pourrions nous joindre à ceux qui ont positivement évalué le travail des six Présidents de cette année. Je voudrais aussi vous informer que l'équipe des six Présidents de 2008 essaie déjà d'établir une coopération entre ses membres pour se préparer aux travaux de l'année prochaine. Mon pays, comme beaucoup d'autres, appuie le document L.1 et nous espérons que ce document pourra constituer la base de notre mouvement commun l'année prochaine. Bien sûr, nous sommes sûrs que les opinions de tous les pays doivent être respectées dans les discussions concernant ce document.

Permettez-moi de vous assurer que l'Ukraine est consciente des responsabilités qui incombent à la présidence de la Conférence du désarmement. Je voudrais vous rappeler que mon pays présidait déjà la Conférence en 1998. Enfin, permettez-moi de remercier nos collègues qui ont terminé leur mission et de leur adresser tous nos vœux.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur de l'Ukraine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence, et je lui souhaite le plein succès en tant que membre du groupe des six présidents de 2008.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Permettez-moi donc de faire une déclaration en conclusion de la présente séance. Je tiens d'emblée à remercier toutes les délégations de leur coopération et de leur souplesse, ainsi que de l'état d'esprit positif qui a prévalu tout au long du processus d'examen du rapport de la Conférence. Cette situation nous a en effet permis d'adopter une version définitive du rapport qui

(Le Président)

reflète sur le fond le contenu des travaux accomplis par la Conférence au cours de sa session de 2007. L'adoption de cet important rapport de fond sous sa forme présente traduit le désir des membres de poursuivre les efforts entrepris pour permettre à la Conférence du désarmement d'atteindre les objectifs pour lesquels elle a été créée. Je voudrais aussi remercier une nouvelle fois tous les orateurs pour les paroles aimables adressées à la présidence syrienne ce matin.

Aujourd'hui prend fin la session de 2007 de la Conférence du désarmement. Malgré la sincérité de nos efforts, ceux-ci ne nous ont pas permis d'adopter un programme de travail propre à nous permettre d'entamer des négociations de fond sur les principales questions intéressant la Conférence, telles que, en particulier, l'élimination de la menace des armes nucléaires. Néanmoins, les progrès de cette année demeurent considérables, et ils nous permettent d'espérer que nous serons en mesure de poursuivre ce travail et ces progrès l'année prochaine. Je poursuivrai mes consultations avec les présidents de 2008, en particulier avec le premier d'entre eux, l'Ambassadeur de la Tunisie, au cours de la période d'intersessions.

Cette année, outre les efforts sincères qu'elle a faits, la Conférence a eu l'occasion d'entendre des idées intéressantes qui témoignent des compétences diplomatiques supérieures des ambassadeurs et des membres.

Un nombre important de chefs de délégation, que j'ai rencontrés depuis mon arrivée à Genève, il y a un mois et demi, m'ont indiqué que certaines délégations avaient encore des questions et peut-être même des doutes quant aux résultats que la présidence syrienne serait en mesure d'atteindre. Je leur ai répondu que ce qui comptait surtout, c'était les résultats. Nous avons réussi grâce à la merveilleuse coopération de chacun d'entre vous. Nous avons accompli un travail constructif, comme l'ont attesté tous les membres de la Conférence. Pour la première fois depuis des années, nous avons fait des progrès significatifs, qui sont reflétés de façon très équilibrée dans cet important rapport de fond où sont décrits tous les aspects des activités de la Conférence et tous les points de vue, sans exception. Grâce à votre coopération et à votre souplesse, nous avons été en mesure de prouver que la Syrie avait des idées constructives et positives et qu'elle faisait partie de la solution, et non du problème, que ce soit à la Conférence du désarmement ou au sein d'autres instances internationales.

En conclusion, j'aimerais faire part de ma gratitude à toutes les délégations qui ont contribué de façon positive et constructive aux délibérations de la Conférence. Je fais aussi part de ma très sincère gratitude à mes collègues de la présidence de 2007, pour leur appui, leur coopération, leur sagacité et leur flexibilité, qui ont persuadé chacun à la Conférence de l'importance et de l'utilité de la plate-forme présidentielle dans les travaux de cette instance. Nous devons continuer à faire usage de ce mécanisme, compte tenu du fait, notamment, que les six présidents représentent un large éventail de membres de la Conférence et reflètent leurs préoccupations et leurs intérêts.

Je tiens aussi à remercier les sept coordonnateurs de leurs efforts, qui ont été efficaces en dépit du manque de temps. Ils ont fait montre d'un ardent désir de réaliser les progrès auxquels nous aspirons tous.

(Le Président)

J'aimerais aussi remercier sincèrement le secrétariat de la Conférence et, en particulier, le Directeur général, M. Sergei Ordzhonikidze, de l'appui constant, des conseils avisés et du temps précieux qu'il nous a consacrés à chaque fois que cela était nécessaire. Je remercie également l'Ambassadeur Tim Caughley, M. Jerzy Zaleski et M. Valère Mantels, ainsi que tous les autres membres du secrétariat, pour leur coopération précieuse et leur professionnalisme. Je remercie les interprètes qui, par leur professionnalisme et leurs compétences, ont traduit nos idées dans les six langues officielles de l'ONU.

Avant de conclure nos travaux, je vous informe que nous tiendrons des consultations officieuses mardi prochain, 18 septembre, à 10 heures, dans cette salle, afin d'examiner le projet de résolution sur la Conférence que nous soumettrons à la Première Commission de l'Assemblée générale. Le secrétariat m'a fait savoir que le texte du projet de résolution serait disponible à tous dès demain, vendredi.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole avant que nous levions la séance? Cela n'est pas le cas. Nos travaux d'aujourd'hui sont donc terminés, de même que notre session de 2007. Merci à tous.

La séance est levée à 11 h 45.
